



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'Agglomération Toulousaine

TISSEO Collectivités
Signature électronique de
Jean-Michel LATTES



Le 5 mars 2025

DECISION DU MAITRE D'OUVRAGE

2025.029

PROCEDURE OUVERTE

AC_2024_016 CREATION ET MISE EN ŒUVRE DU BAROMETRE DE L'ACCEPTABILITE DES CHANTIERS DANS LE CADRE DE LA LIGNE C ET DE LA CONNEXION DE LA LIGNE B

Le Président de TISSEO COLLECTIVITES,

- Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 18 novembre 2024 à Marchés Online sous le numéro d'annonce n°AO-2448-0813,
- Vu les deux offres reçues,
- Considérant qu'au terme de l'article R2185-1 du Code de la commande publique, l'acheteur peut, à tout moment, déclarer une procédure sans suite,
- Considérant que d'une part le besoin de Tisséo Ingénierie risque d'évoluer et que d'autre part sa redéfinition est nécessaire,
- Considérant que la redéfinition du besoin du pouvoir adjudicateur entraîne nécessairement une modification du document de consultation des entreprises,

DECIDE :

- De déclarer sans suite la présente consultation,
- De relancer une procédure en vue de satisfaire ce nouveau besoin

Le Président de TISSEO COLLECTIVITES,
Jean-Michel LATTES

